

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 21-03-12

Séance du 22 mars 2021

AFFAIRES FINANCIERES
AFFECTATION DU RESULTAT

L'an deux mille vingt et un, le vingt deux mars, à dix-sept heures, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de Grandpuits-Bailly-Carrois, en séance à huis clos, sous la présidence de Monsieur Éric JEUNEMAITRE, Président.

Selon l'article 2 des statuts, le Comité Syndical est composé de **97** membres titulaires : **32** délégués pour la communauté de Communes « Bassée-Montois », **19** délégués pour la communauté de Communes de la Brie Nangissienne, **38** délégués pour la Communauté de Communes du Provinois, **4** délégués pour la communauté de communes de la Brie des Rivières et Châteaux, **1** délégué pour la Communauté de Communes des Deux Morin, **3** délégués pour la Communauté de Communes du Val Briard.

Titulaires présents : M. ET Mmes BILLAULT, DELANNOY, SOSINSKI, DEUDON, CONDAMINET, CASTAING, BAGUE, SIVANNE, COULON, BEAUGELET, DUVERNE, JOLY, KOFFEL, LUCQUIN, ROUSSEAU, THIBAUD, MYTNIK, BALDY, HARSCOËT, BRICHET, MEBARKI, BREUGNOT, DIACCI, LE BOUTER, COUPAS, BOULOC, MARTINET, LUBIN, ARTHUR, BELLACHE, BOURCIER, CIOTTI, COURVOISIER, CRAPARD, GOMES, JEUNEMAITRE, LEGRAND, MARIE, PANNIER, PATRON, PERRIN, PERRINO, VESAIGNE

Suppléants présents : M. et Mmes CAPICCHIONI, LESAGE A.

Représentés : M et Mmes MASSON (pouvoir à BRICHET), PERNEL (pouvoir à PANNIER), LEBAT (pouvoir à ARTHUR), MONTAGU (pouvoir à DELANNOY), MARTIN (pouvoir à MARIE)

Excusés : M et Mmes BOUSSARD, RIVOIRE, GRAND, RAMEAUX

Secrétaire de séance : Mme SOSINSKI

Date de la convocation	: 8 mars 2021
Nombre de délégués en exercice	: 97
Nombre de délégués présents	: 45
Suffrage exprimé	: 50

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 21-03-12

Séance du 22 mars 2021

AFFAIRES FINANCIERES
AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Vice-président chargé des Finances rappelle que le résultat de la gestion budgétaire de l'exercice 2020 se présente comme suit :

Section de fonctionnement

RESULTAT	Excédent de	582 758,05 €
RESULTATS REPORTES DES EXERCICES ANTERIEURS	Excédent de	1 980 018,61 €
TOTAUX	Excédent de	2 562 776,66 €

Section d'investissement

RESULTAT	Déficit de	66 916,16 €
RESULTATS REPORTES DES EXERCICES ANTERIEURS	Excédent de	2 022 977,44 €
RESTE A REALISER SUR L'EXERCICE 2020		2 077 805,33 €
TOTAUX	Besoin de financement	121 744,05 €

Les règles de la Comptabilité Publique imposant l'obligation d'affecter les excédents de la section de fonctionnement (dans la limite des possibilités) afin de couvrir le besoin en financement de la section d'investissement, Monsieur le Vice-président chargé des Finances propose les opérations suivantes :

- affectation en réserve en section d'investissement : **121 744.05 €**
(Article 1068 – Recettes)
- excédent reporté en section de fonctionnement : **2 441 032.61 €**
(Article 002 – Recettes)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 21-03-12

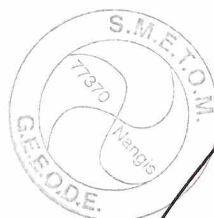
Séance du 22 mars 2021

LE COMITE SYNDICAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE LA PROPOSITION CI-DESSUS.

Ainsi fait et délibéré
Pour expédition conforme,
Le Président,



Éric JEUNEMAÎTRE

Certifié exécutoire et transmis en Préfecture, le 30 mars 2021

Affiché, le 30 mars 2021

Le Président,

Éric JEUNEMAÎTRE

